



Suivi de la campagne agropastorale au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Bulletin mensuel, n° 2, juillet 2026, élaboré par le Centre AGRHYMET CCR-AOS

Messages clés



Situation météorologique et pluviométrique : les précipitations de juillet 2026 ont été globalement proche de la normale, avec des excédents localisés sur certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et des déficits sur plusieurs zones littorales du Golfe de Guinée.



Situation hydrologique : Les écoulements des grands bassins fluviaux (Niger, Sénégal, Lac Tchad) sont en hausse par rapport à la normale 1991 2020, mais demeurent inférieurs à ceux de 2025. La montée des eaux en août pourrait accentuer les risques d'inondations localisées, notamment dans les zones de plaines inondables.



Les semis des céréales pluviales : les semis ont été réalisés dans toutes les zones agricoles, mais des perturbations liées aux séquences sèches ont entraîné des ressemis dans plusieurs pays. À fin juillet, les besoins en eau des céréales pluviales sont globalement satisfaits, avec des stades phénologiques allant de la levée à la récolte selon les zones.



Situation acridienne : les conditions écologiques favorisent la reproduction estivale du Criquet pèlerin en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad. Des prospections renforcées et des opérations de lutte préventive sont nécessaires pour contenir les populations acridiennes en croissance...



Situation pastorale et de la végétation : La situation pastorale reste contrastée : certaines zones affichent une bonne disponibilité fourragère, tandis que d'autres présentent des déficits marqués. L'état corporel du bétail est jugé passable à bon, mais la mobilité pastorale demeure entravée par des contraintes sécuritaires et des disparités écologiques.

I. Situation météorologique

1.1 Evolution moyenne du Front Inter Tropical

Au cours du mois de juillet 2026, le Front Inter Tropical (FIT) a poursuivi sa migration vers le Nord. A la dernière décade de juillet, sa position moyenne était de 18,4°N soit une migration latitudinale d'environ 1,4° (environ 150km) par rapport à sa position moyenne de fin juin. En fin juillet, il se positionnait suivant un axe allant du centre de la Mauritanie au nord Tchad en passant par le Nord du Mali, le nord du Niger, et du Tchad. Cette position a occasionné des précipitations modérées à fortes dans les zones sahélo-soudanienne et sahélienne par contre dans la zone littorale des pays du golfe de Guinée, la grande saison des pluies arrive progressivement à son terme, se traduisant par une diminution saisonnière des cumuls pluviométriques (Figure 1.1).

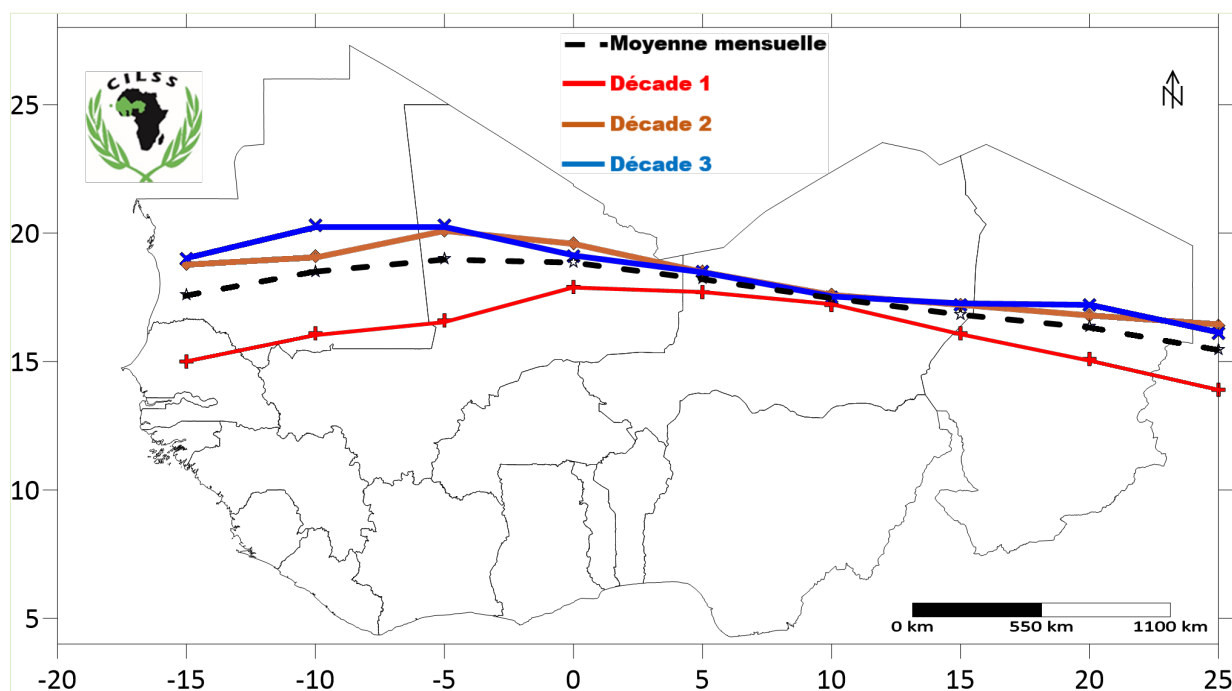


Figure 1.1. : Positions moyennes du FIT (décade 1 = rouge ; décade 2=Marronne ; décade 3= bleue et moyenne mensuelle = Noire) juillet 2026

1.2. Situation pluviométrique

Le mois de juillet 2026 se caractérise par (i) des forts cumuls de précipitations (300 à 600mm) estimés sur la quasi-totalité de la Guinée-Bissau, l'est et l'ouest de la Guinée, la majeure partie de la Sierra Leone, l'ouest du Libéria et le littoral du Nigéria ; (ii) des cumuls modérés (compris entre 100 mm et un peu moins et un peu moins de 300 mm) estimés sur la bande agricole des pays sahéliens et le centre

et le nord des pays du Golfe de Guinée ; et (iii) des cumuls faibles (entre 10 mm et un peu moins de 100 mm), localisés sur la bande agro-pastorale des pays sahéliens (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad), ainsi que sur le littoral des pays du Golfe de Guinée, où la petite saison sèche s'est installée de manière progressive (voir Figure 1.2).

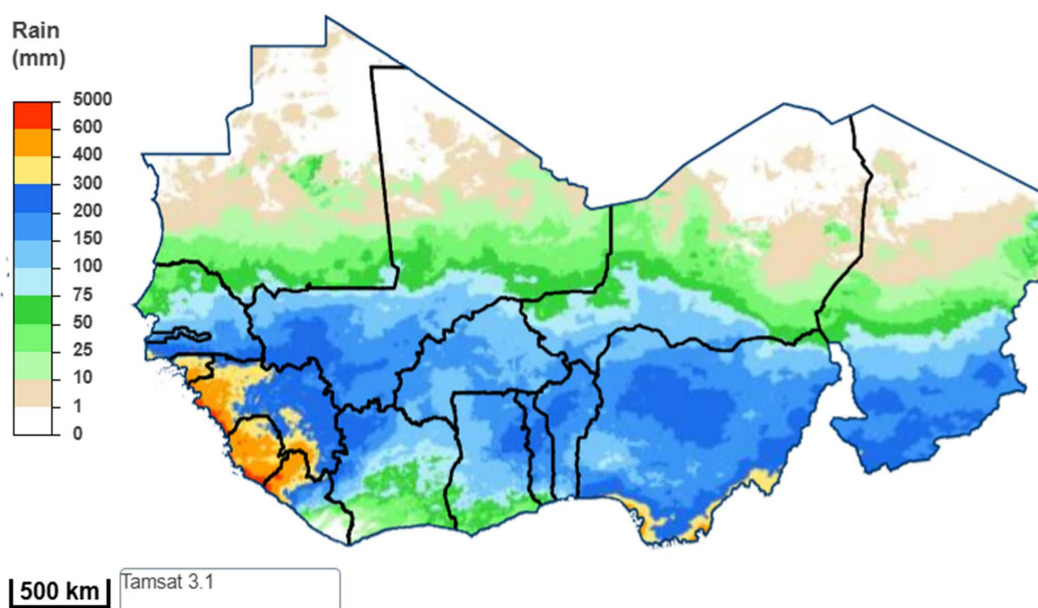


Figure 1.2. : Cumuls mensuels des précipitations du mois de juillet 2026

Comparé à la moyenne mensuelle de la période 1991-2020, les cumuls de précipitations du mois de juillet 2026 sont globalement équivalents sur la quasi-totalité des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Toutefois, des déficits pluviométriques sont estimés dans certaines localités de

la zone littorale des pays du Golfe de Guinée, notamment en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin au Nigéria. Aussi, des déficits modérés sont enregistrés par endroits dans la zone grégarienne des pays de la ligne de front du Criquet pèlerin (figure 1.3).

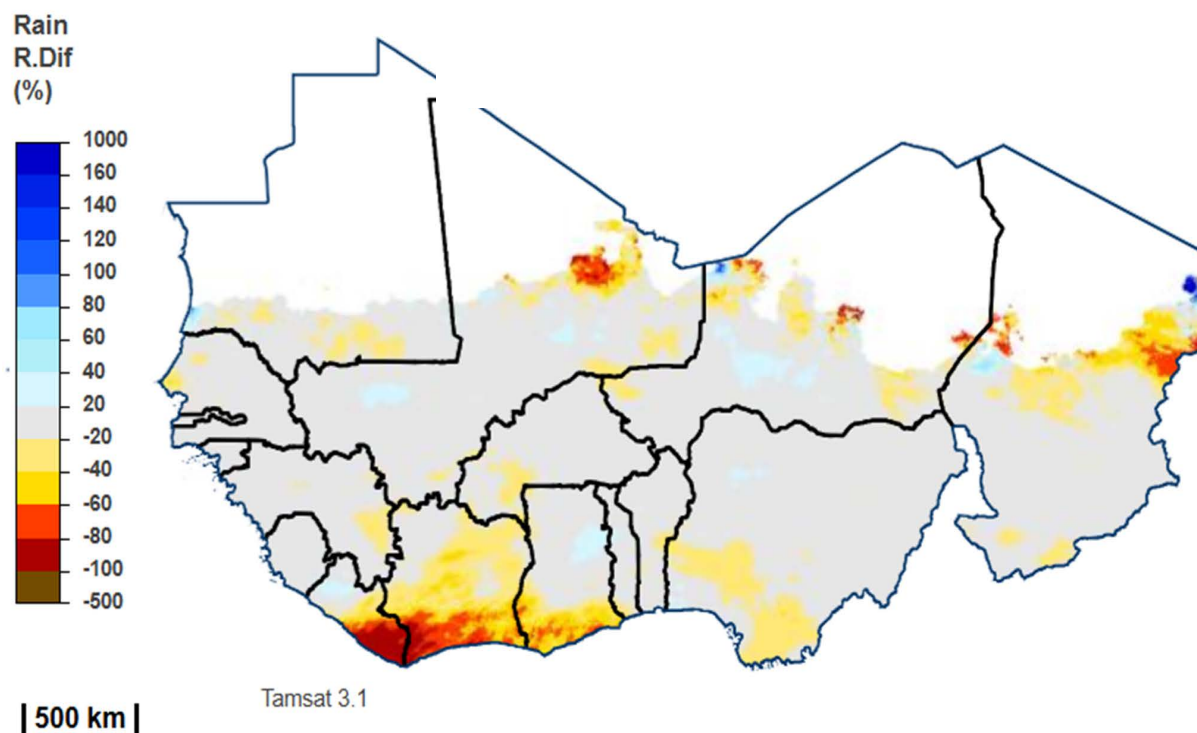


Figure 1.3. : Anomalies des cumuls mensuels de précipitations de juillet 2026

Globalement, les cumuls saisonniers de précipitations enregistrés à la fin du mois de juillet oscillent entre : (i) 5 et un peu moins de 100 mm dans la bande agropastorale des pays sahéliens, notamment au nord du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad ; (ii) 100 à moins de 500 mm dans la bande sahélienne et sahélo-soudanienne, ainsi que dans la zone grégarienne des pays de la ligne de front du Criquet pèlerin ; (iii) 500 à plus de 1 500 mm en Guinée-Bissau, en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria, dans le nord-ouest et sur le littoral de la Côte d'Ivoire, sur le littoral ouest et dans le centre-est du Ghana, au centre et au sud du Nigéria, ainsi que dans certaines localités du centre du Togo, du nord et du littoral du Bénin, à l'extrême ouest du Mali et dans le sud du Tchad (figure 1.4).

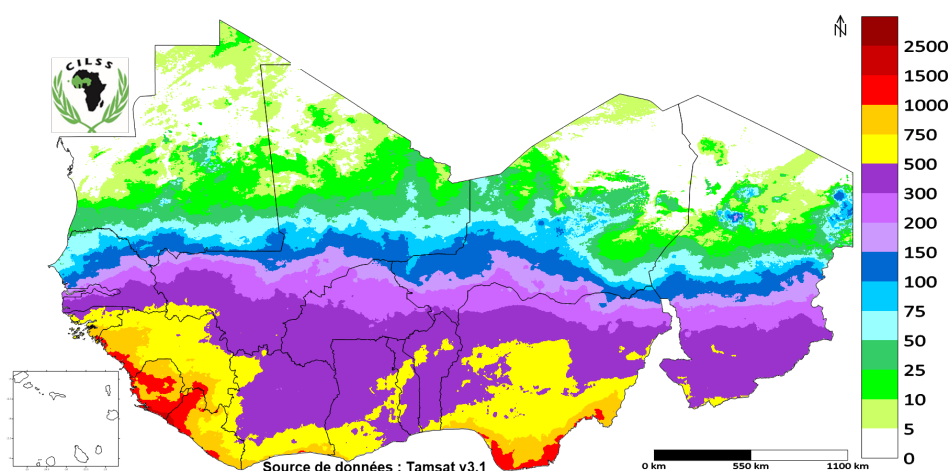


Figure 1.4. : Cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2026

A la fin du mois de juillet 2026, les anomalies saisonnières de précipitations mettent en évidence une situation globalement contrastée sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. La partie occidentale de la région ainsi que le centre-est présentent une situation pluviométrique normale à excédentaire, tandis que le centre-ouest et la partie orientale, notamment l'est du Tchad, enregistrent une situation globalement déficitaire (Figure 1.5).

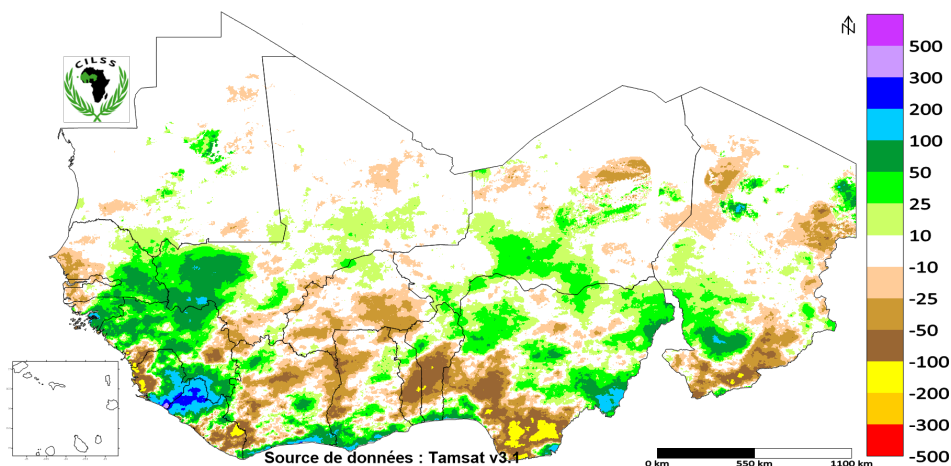


Figure 1.5. : Anomalie estimées des cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2026

1.3. Perspectives météorologiques pour le prochain mois

La mousson devrait rester active au cours des 30 prochains jours sur une grande partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, mais avec un gradient pluviométrique nord-sud marqué. Pour septembre, le signal devient plus contrasté, avec peu d'indications d'un excédent pluviométrique généralisé, alors que le signal chaud est très marqué sur l'ensemble de la région.

En terme de cumuls pluviométrique, il est attendus des fortes quantités (300 à plus de 400 mm) localement sur la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia ainsi que sur certaines zones côtières du Nigeria ; des cumuls modérés (150 à 300 mm) sur une large partie de la zone soudanienne et soudano-guinéenne, notamment le sud du Mali, le Burkina Faso, le nord de la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria ; faibles (75 à 200 mm) sur la bande sahélienne, notamment Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et nord du Nigeria, avec des quantités qui diminuent progressivement en allant vers le nord (Figure 1.6).

Dans une grande partie de la bande sahélienne et soudanienne, du Sénégal jusqu'au Niger et au nord du Nigeria, les séquences sèches maximales devraient généralement rester courtes (4 à 10 jours). Cela indique une assez bonne continuité de l'activité pluviométrique au cœur de la saison. Ces séquences sèches deviennent progressivement plus longues vers la limite nord de la mousson, avec souvent 10 à 16 jours, voire plus de 16 à 20 jours dans les zones sahéliennes septentrionales. Aussi, sur certaines parties du littoral du Golfe de Guinée, des séquences sèches relativement longues (14 à 20 jours) sont prévues. Cette configuration est compatible avec l'installation de la petite saison sèche qui affecte habituellement certaines zones côtières au cœur de l'été (Figure 1.7).

Pour septembre, des cumuls de précipitations inférieurs à la normale sont prévus surtout vers la façade guinéenne et certaines parties des pays du Golfe de Guinée, notamment de la Guinée/Liberia vers la Côte d'Ivoire, le Ghana et les zones voisines. Des déficitaires localisés sont attendus également dans la région. À l'inverse, des précipitations supérieures à la normale sont localement prévues sur le Sahel. Quant aux températures, la prévision indique des moyennes supérieures à la normale sur pratiquement toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Ces conditions pourraient renforcer l'évapotranspiration, accélérer l'assèchement des sols et accentuer les effets des séquences sèches, même dans les zones où les cumuls pluviométriques demeurent satisfaisants.

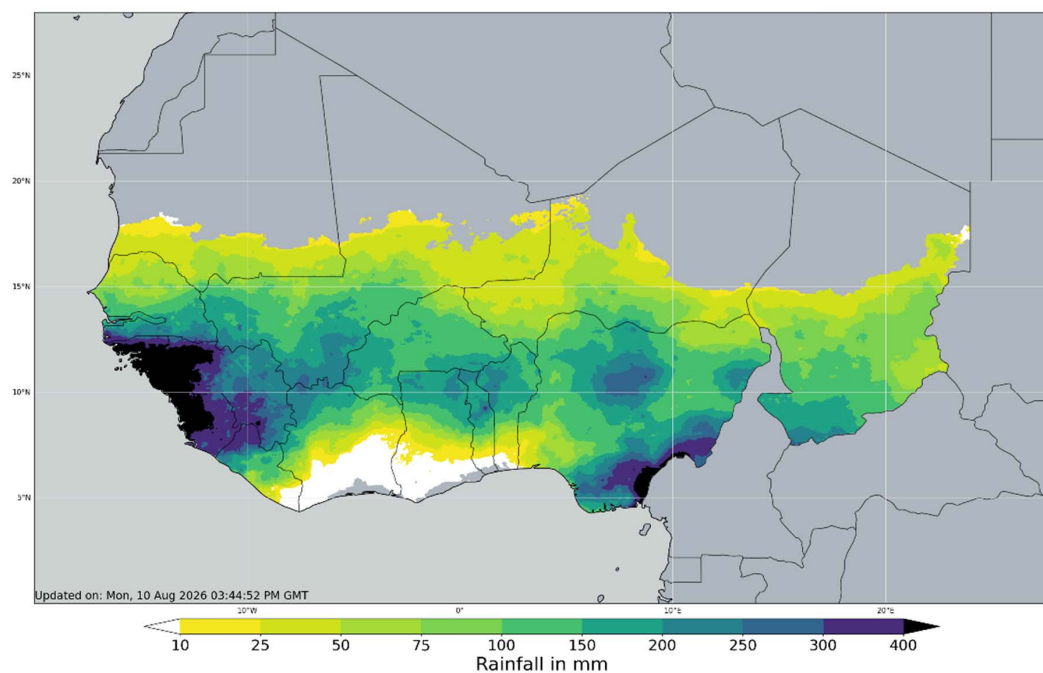


Figure 1.6. : Pr vision des cumuls des pluies pour les 30 prochains jours, initi  le 06/08/2026

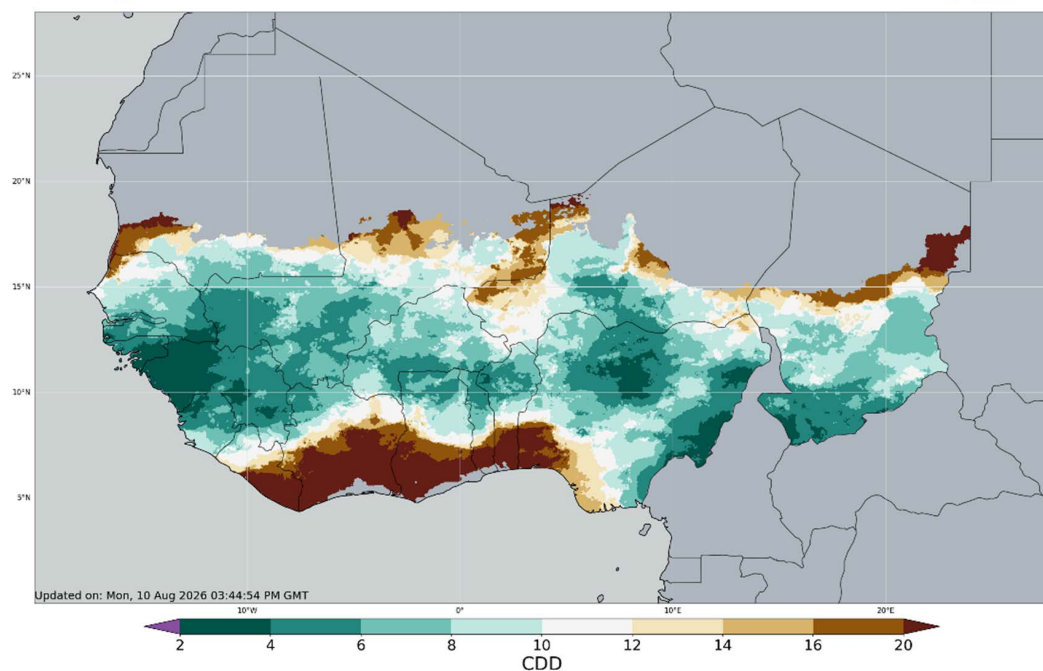


Figure 1.7. : Pr vision de la dur e des s quences s ches pour les 30 prochains jours, initi  le 06/08/2026

II. Situation hydrologique

La situation hydrologique du mois de juillet 2026 a été globalement calme, avec toutefois une reprise progressive des écoulements dans certains bassins, notamment les bassins du fleuve Niger, du Sénégal et du Lac-Tchad. Les écoulements moyens mensuels ont été certes supérieurs à ceux de la normale hydrologique 1991-2020, pour l'ensemble des stations dont les données sont parvenues à AGRHYMET CCR-AOS, mais demeurent équivalents à inférieurs à ceux de l'année 2025 (figure 2.1).

La tendance des écoulements est à la hausse sur l'ensemble des bassins. Pour ce qui est des barrages suivis au Burkina Faso, sur les 20 dont les données sont parvenues, deux (2) étaient remplis et déversaient à la date du 30 juillet 2026, contre six (6) l'année passée. Seuls 4 barrages sont remplis à moins d'un quart de leurs capacités de stockage contre 2 l'année passée à la même période.

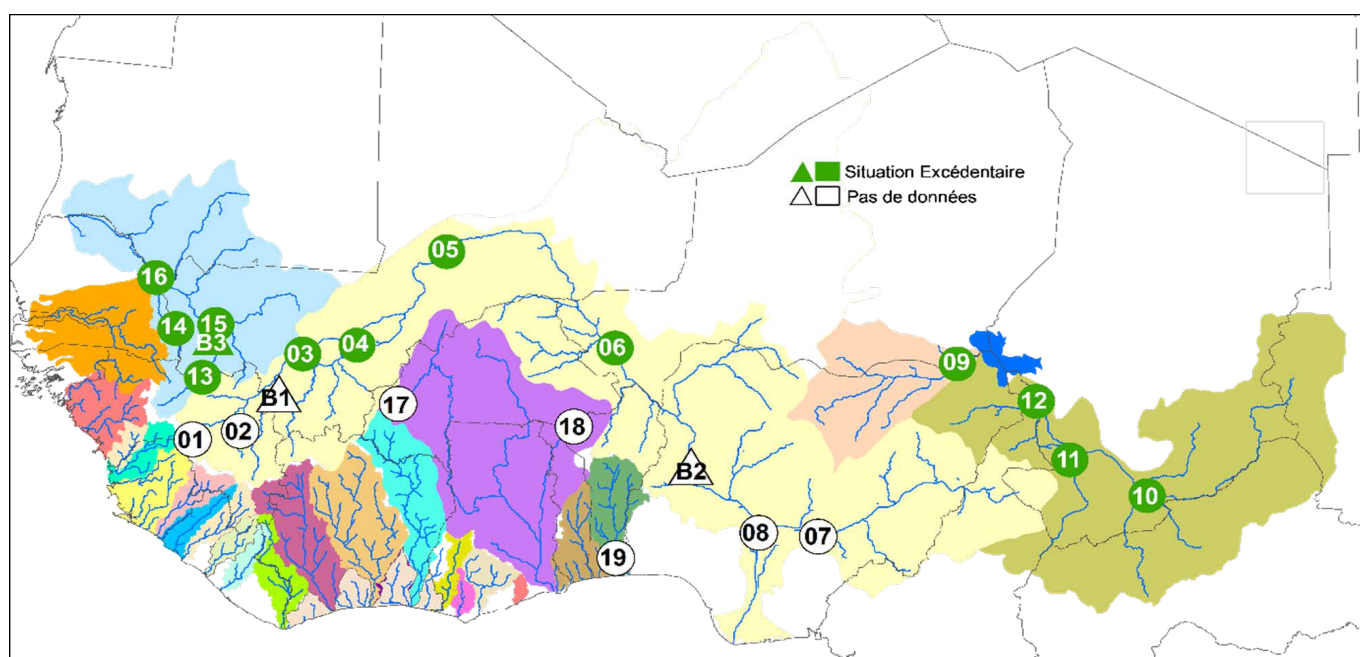


Figure 2.1. : Synthèse des écoulements moyens mensuels et niveaux des plans d'eau au cours du mois de juillet 2026 par rapport à la normale 1991-2020 : Stations hydrométriques de 1) Faranah, 2) Kankan, 3) Koulikoro, 4) Douna, 5) Diré, 6) Niamey, 7) Makurdi, 8) Lokoja, 9) Bagara, 10) Sarh, 11) Bongor, 12) N'Djamena TP, 13) Daka Saidou, 14) Gourbassi, 15) Oualia, 16) Bakel, 17) Samendeni, 18) Porga, 19) Bonou ; Barrages de B1) Sélingué, B2) Kainji, B3) Manantali.

Dans le bassin moyen du fleuve Niger, à la station de Niamey, les écoulements ont progressivement augmenté au cours du mois. Après une hausse moyenne de 34 % entre la première et la deuxième décade, les écoulements de la troisième décade ont enregistré une progression beaucoup plus importante, de l'ordre de 105 % par rapport à la deuxième décade. Le niveau d'eau a atteint 400 cm le 26 juillet, constituant le maximum saisonnier à cette date et dépassant le niveau observé en 2025 à la même période. Il a toutefois diminué en fin de mois pour se situer en dessous du niveau enregistré le 31 juillet 2025 (figure 2.2a).

Le volume cumulé écoulé depuis le début de l'année hydrologique, le 1er juin, s'élevait à 2,03 milliards de m³ au 31 juillet 2026, soit une hausse de 12 % par rapport à 2025, mais une baisse de 17 % par rapport à l'année humide 2020. Le volume écoulé au cours de la troisième décade de juillet représente à lui seul environ 30 % du volume total écoulé depuis le début de l'année hydrologique (figure 2.2b).

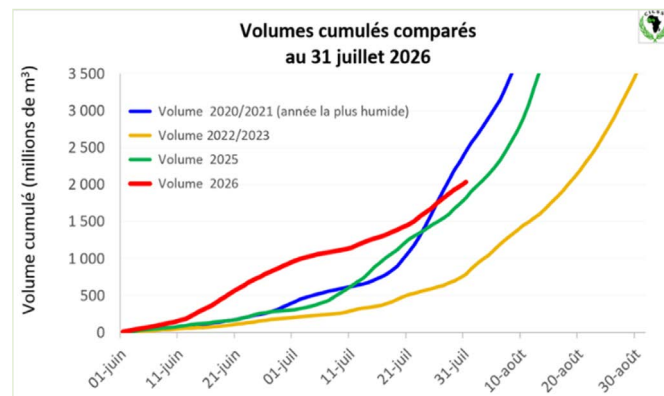
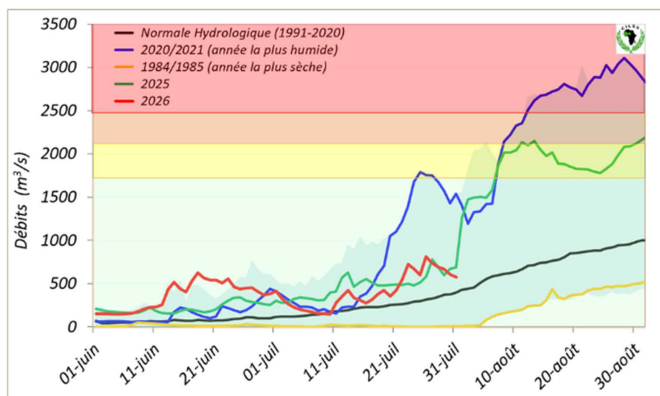


Figure 2.2 : Fleuve Niger à la station de Niamey au 31 juillet 2026 : a) Hydrogrammes comparés et b) Volumes cumulés comparés

Au niveau du bassin du Sénégal, au cours du mois de juillet, les écoulements ont été inférieurs à ceux de l'année passée à la même période. Cette baisse par rapport aux écoulements de juillet 2025 varie de -12% à Gourbassi sur l'affluent Falémé, à -31% à Oualia sur le Bakoye. Au niveau du cours principal du fleuve Sénégal à Bakel, les écoulements moyens de juillet étaient en baisse de 19% par rapport à l'année 2025 (figure 2.3a). Le niveau du barrage de Manantali, sur le Bafing, a connu une évolution en deux phases.

Après une poursuite de la baisse de son niveau au cours de la deuxième décade, le plan d'eau a atteint son minimum saisonnier de 196,80 mètres le 17 juillet, avant d'amorcer une remontée. A la date du 28 juillet, le niveau était à la cote 197.31 mètres, soit 71 cm en dessous du niveau de l'année passée à la même date. Ce niveau est à 10.69 mètres en dessous de la cote normale d'exploitation du barrage, fixée à 208 m (figure 2.3b).

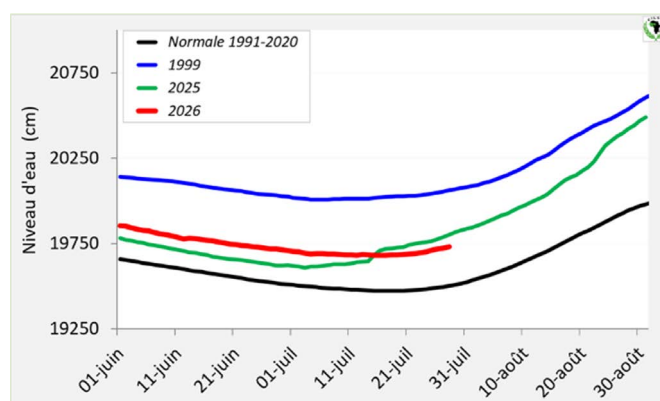
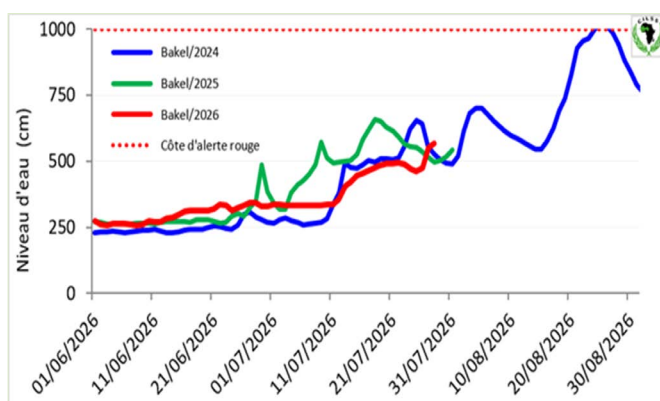


Figure 2.3 : a) Écoulements du fleuve Sénégal à Bakel et b) Niveau du plan d'eau du barrage de Manantali au 31 juillet 2026

Concernant les barrages suivis au Burkina Faso, les taux de remplissage (des 20 barrages dont les données parvenues) se sont améliorés au cours du mois de juillet, mais sont restés globalement inférieurs à ceux de l'année précédente. À la fin de la troisième décade de juillet, seulement 2 barrages (Seytenga et Vy) sur vingt dont les, de faibles capacités de stockage, étaient remplis et déversaient l'excédent, contre 6 en 2025 à la même période. Moins de la moitié des barrages suivis étaient remplis à plus de 50 % de leur capacité, contre environ 80% en 2025 (figure 2.4).

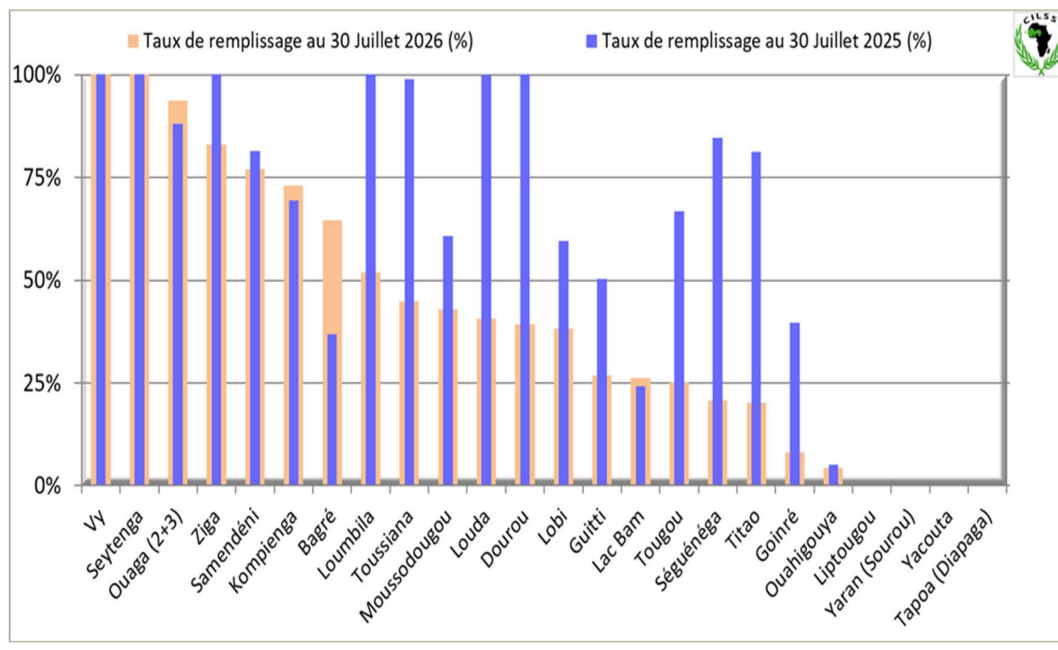


Figure 2.4 : Taux de remplissage des barrages suivis au Burkina Faso au 30 juillet 2026

Avec la perspective d'intensification des précipitations au cours du mois d'août, la dynamique actuelle de montée des eaux dans les cours et plans d'eau se poursuivrait et se renforcerait. Cette situation présagerait des risques d'inondation localisés.



III. Situation des cultures

3.1. Situation des céréales pluviales

Dates de semis estimées

Fin juillet 2026, les semis des cultures pluviales ont été effectués dans toutes les zones agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (figure 3.1). En effet, cette année, les conditions pluviométriques ont été favorables aux semis des céréales pluviales :

- Avant fin mars, dans les parties sud et centrales des pays du Golfe de Guinée (Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire), ainsi qu'au Libéria, en Sierra Leone et dans l'extrême sud de la Guinée.
- En avril, dans la partie centrale et au nord de la Guinée, dans le sud du Mali (notamment dans la région de Sikasso) et du Burkina Faso, dans les parties nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin, ainsi que dans certaines localités du centre du Nigeria et de l'extrême sud du Tchad.
- Dans la première décade de mai, dans la majeure partie de la Guinée, dans quelques localités du sud du Burkina Faso, du centre du Nigeria et du sud du Tchad.

- Autour du 20 juin, dans plusieurs localités du Sénégal (régions de Kaolack et Matam), du Mali (Kayes, Ségou, Mopti et Koulikoro), dans le nord du Burkina Faso, ainsi qu'au Niger (régions de Maradi, Tahoua et Zinder) et au nord du Nigeria (Sokoto, Yobé, Borno, Katsina, Jigawa, Zanzara et Kebbi).

- Au 30 juin, dans l'ensemble de la bande sahélienne allant du Sénégal au Tchad.

- Au 10 juillet, dans le nord-ouest du Sénégal, l'extrême sud de la Mauritanie, ainsi que dans certaines localités du Niger (de Tillabéri à Diffa) et du centre du Tchad (régions du Lac, Kanem, Batha Ouest et Biltine).

- Au 31 juillet, dans l'extrême nord-ouest du Sénégal (Saint-Louis), dans le sud Mauritanie, dans la région de Mopti au Mali, dans des localités agropastorales du Niger (Tillabéri, Tahoua, Zinder, Maradi et Diffa) et dans la partie centrale Tchad,

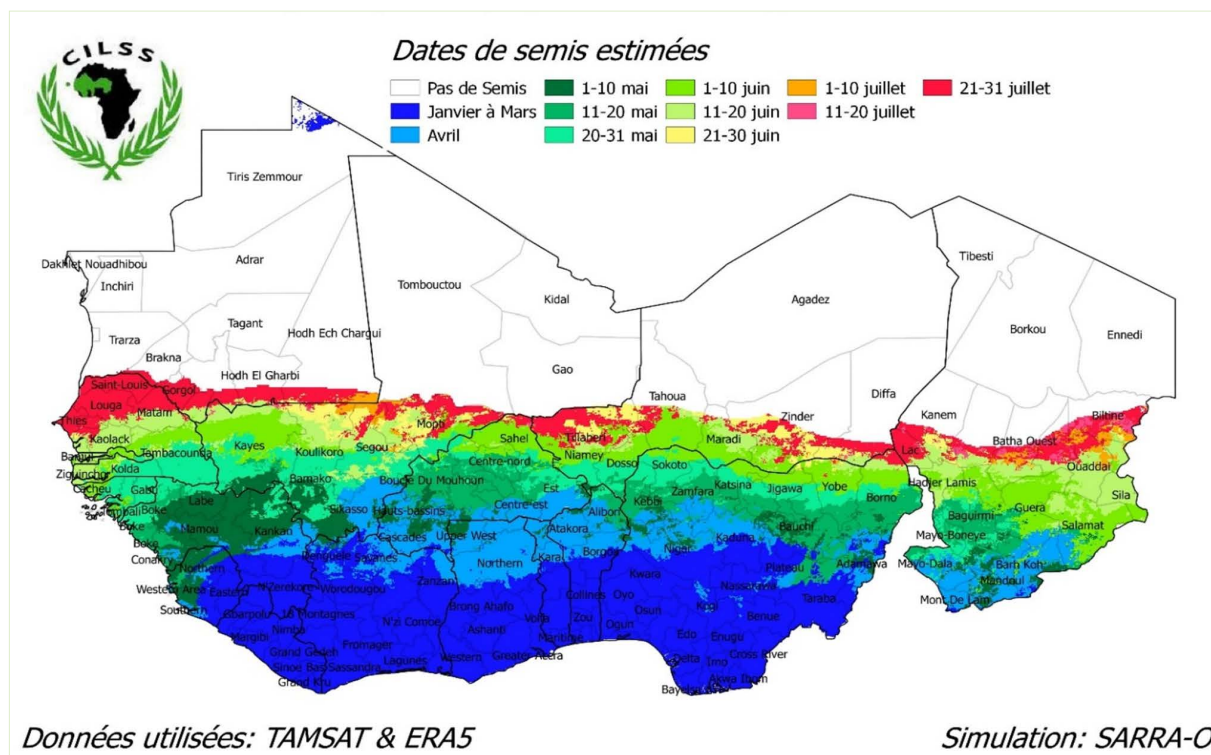


Figure 3.1. :Dates de semis estimées pour les céréales pluviales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation au 31 juillet 2026

Cependant, la saison agricole 2026 a été marquée par des perturbations dans l'installation des semis dans plusieurs localités des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en raison des séquences sèches longues qui ont entraîné des ressemis plusieurs localités, notamment dans le sud et centre du Tchad, au Nigeria (Oyo, Niger, Bauchi, Adamawa, Kogi, Edo, Enugu, et Benue), le sud et l'extrême nord du Bénin, le sud du Burkina Faso, le nord du Ghana, le centre et sud de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie, dans la région de Mopti au Mali, dans les régions de Tillabery, Tahoua et Zinder au Niger. (figure 3.2).

Cette situation aurait aggravé le retard des semis par rapport à l'année passée (2025) dans plusieurs localités, notamment au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Guinée (nord), au Burkina Faso (sud), au Mali (sud). Toutefois, les dates de semis ont été précoces au Liberia, dans quelques localités du sud de la Guinée, en Sierra Leone, au Nigeria et dans des localités des parties sud du Niger et du Tchad (figure 3.3).

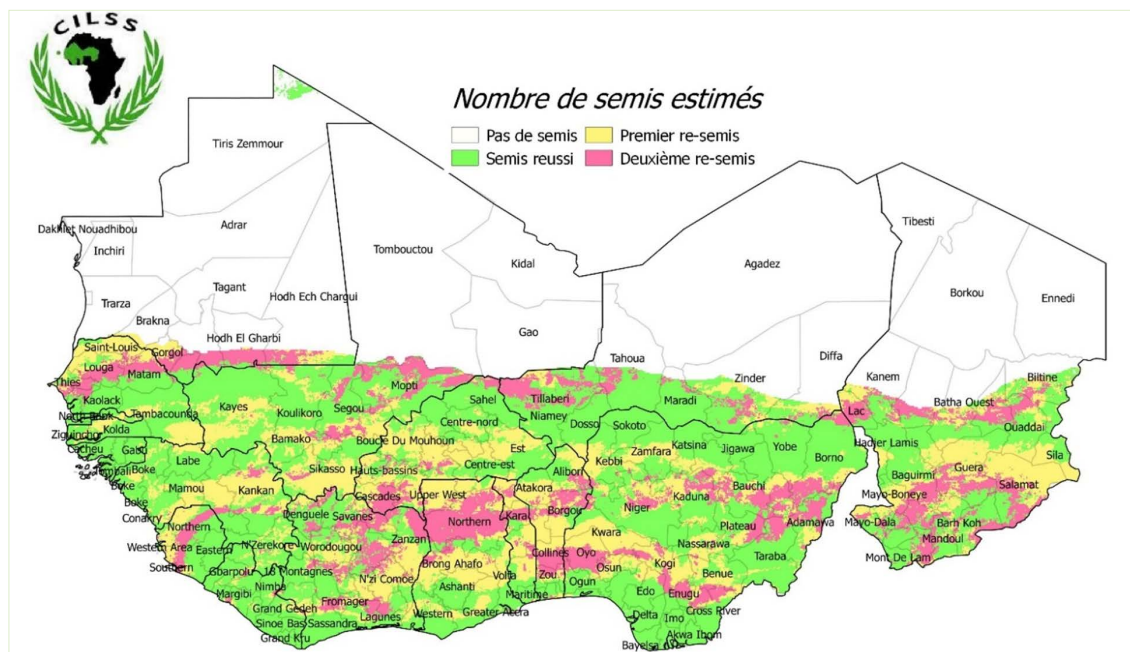


Figure 3.2. : Nombre de semis (ressemis) estimés pour les céréales pluviales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation au 31 juillet 2026

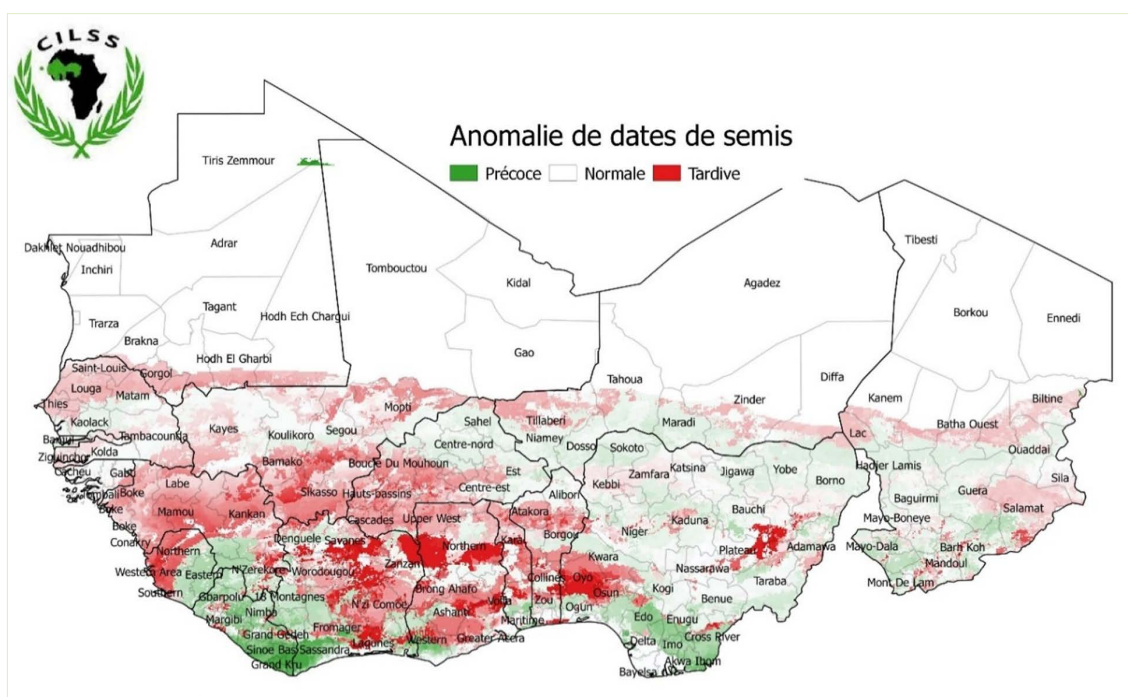


Figure 3.3. : Écarts de semis estimés entre 2026 et 2025 pour les céréales pluviales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation au 31 juillet 2026

3.2. Niveau de satisfaction des besoins en eau des céréales pluviales

À la date du 31 juillet 2026, les besoins en eau des céréales pluviales comme le mil, le sorgho et le maïs étaient très bien satisfaits dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. (Figure 3.4).

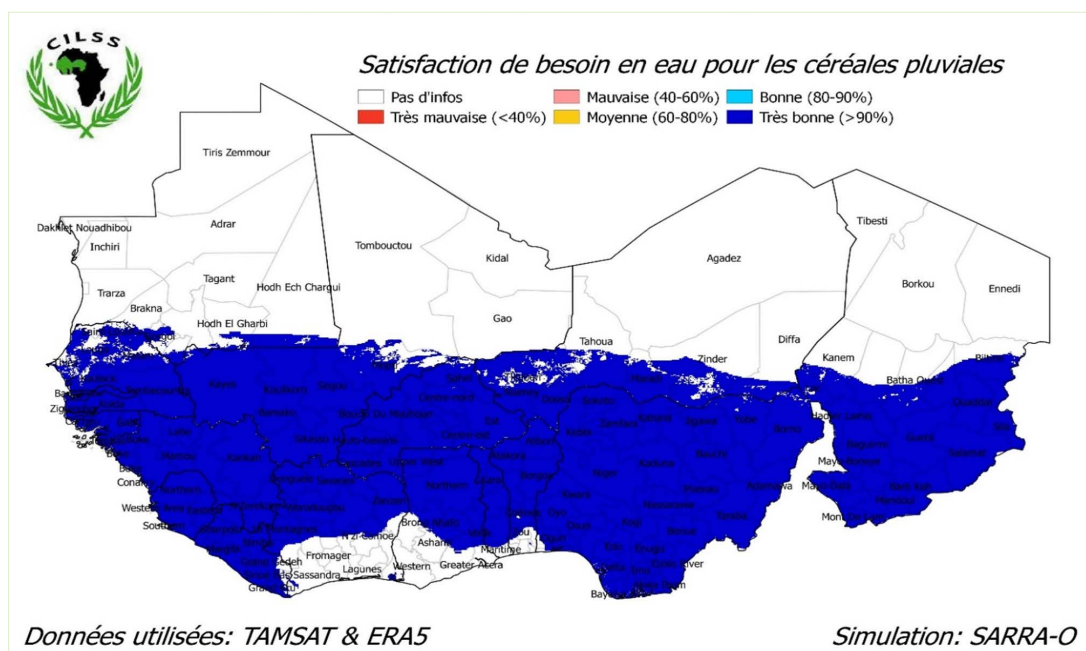


Figure 3.4. : Niveau de satisfaction des besoins en eau d'une céréale pluviale, comme le sorgho photopériodique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation du 31 juillet 2026

3.3. Stock d'eau dans la zone racinaire des cultures

À la date du 31 juillet 2026, le stock d'eau dans le sol (dans la zone racinaire des céréales pluviales) était supérieur à 60 mm dans la partie sud du Tchad, en Guinée, au Liberia, en Sierra Leone et dans les majeures parties du Nigeria, du Bénin, du Togo et du sud du Mali. Partout ailleurs, le stock d'eau dans le sol était relativement moyen à faible avec des valeurs comprises entre 10 et 40 mm (figure 3.5).

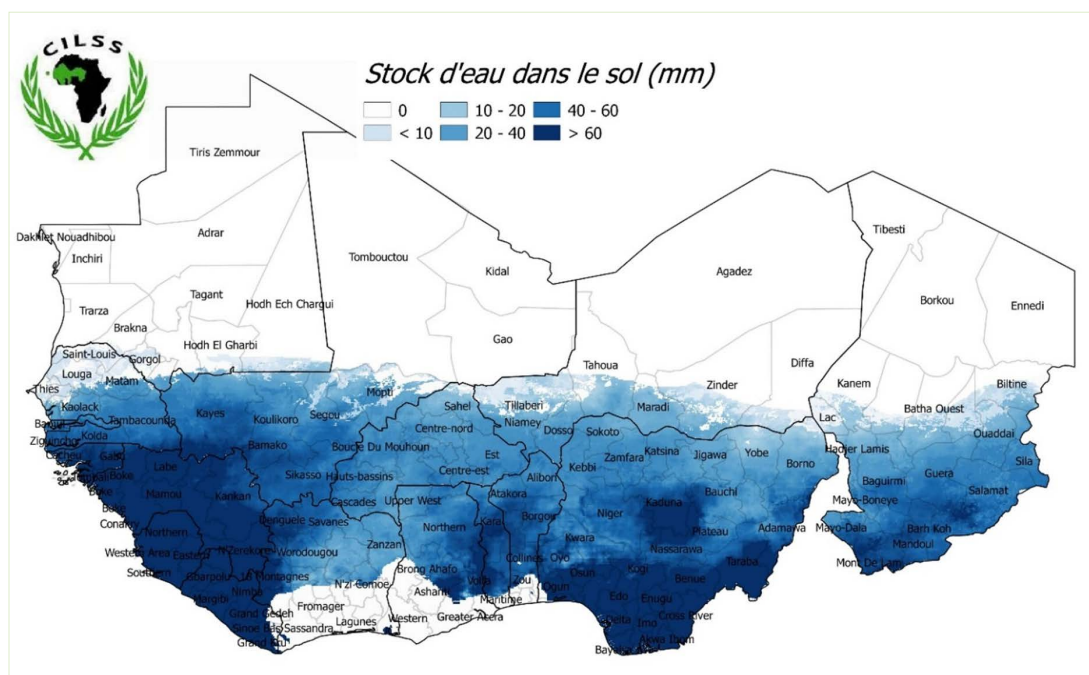


Figure 3.5. : Stocks d'eau dans la zone racinaire d'une céréale pluviale comme le sorgho photopériodique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation du 31 juillet 2026

En synthèse, les simulations du 31 juillet 2026 indiquent que les besoins en eau des céréales pluviales comme le sorgho photopériodique sont très bien satisfaits dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les stades phénologiques des cultures sont très variables,

entre la levée des feuilles (notamment dans les parties marginales du nord de la bande sahélienne) et la récolte (dans les zones plus au sud). Toutefois, les récoltes fraîches de maïs, d'arachide, de voandzou, etc. jonchent déjà les marchés.

IV. Situation phytosanitaire

4.1. Conditions éco-météorologiques

Des pluies modérées à fortes ont été enregistrées dans le sud de la Mauritanie, le nord du Mali et du Niger, ainsi que dans des parties du Tchad, tandis que des pluies légères sont tombées dans le sud de l'Algérie. En Mauritanie, la plupart des sites prospectés dans les régions du Tagant et du Gorgol sont à l'état vert tandis qu'ils sont restés encore secs pour l'essentiel dans celle de l'Adrar. En attendant une confirmation des équipes de prospection en cours de déploiement sur le terrain, les conditions de végétation devraient également s'améliorer dans les zones ayant enregistré de bonnes pluies au Mali, au Niger et au Tchad. Dans les zones de reproduction printanières du Maghreb, la végétation est majoritairement sèche ou en dessèchement.

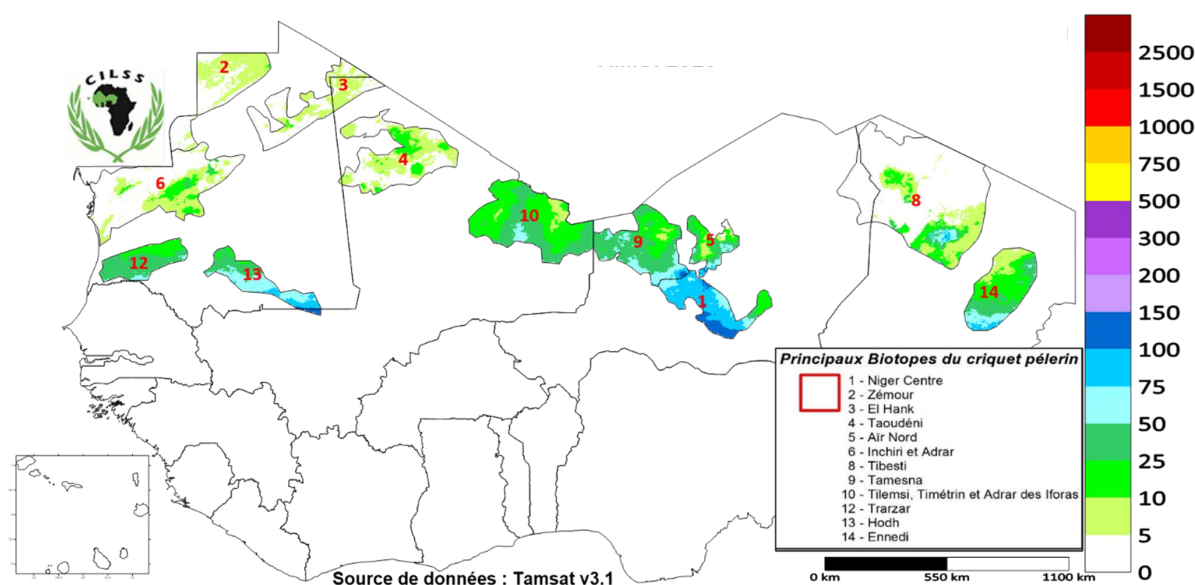


Figure 4.1. : Cumul saisonnier de pluies estimées – Juillet 2026

4.2. Occurrence du Criquet pèlerin

Au cours de ce mois, les populations acridiennes grégaires, transiens et solitaires restées présentes sur certains sites au Maroc jusqu'à la mi-juillet ont considérablement diminué suite aux traitements et la dispersion des adultes. En Mauritanie, des ailés solitaires en effectifs croissants ont été observés dans le centre, tandis que des ailés isolés présents sur certains sites en Algérie ont fait l'objet de traitements terrestres. Une reproduction localisée à petite échelle a été détectée dans le sud-ouest de la Libye où des larves et des ailés épars étaient présents.

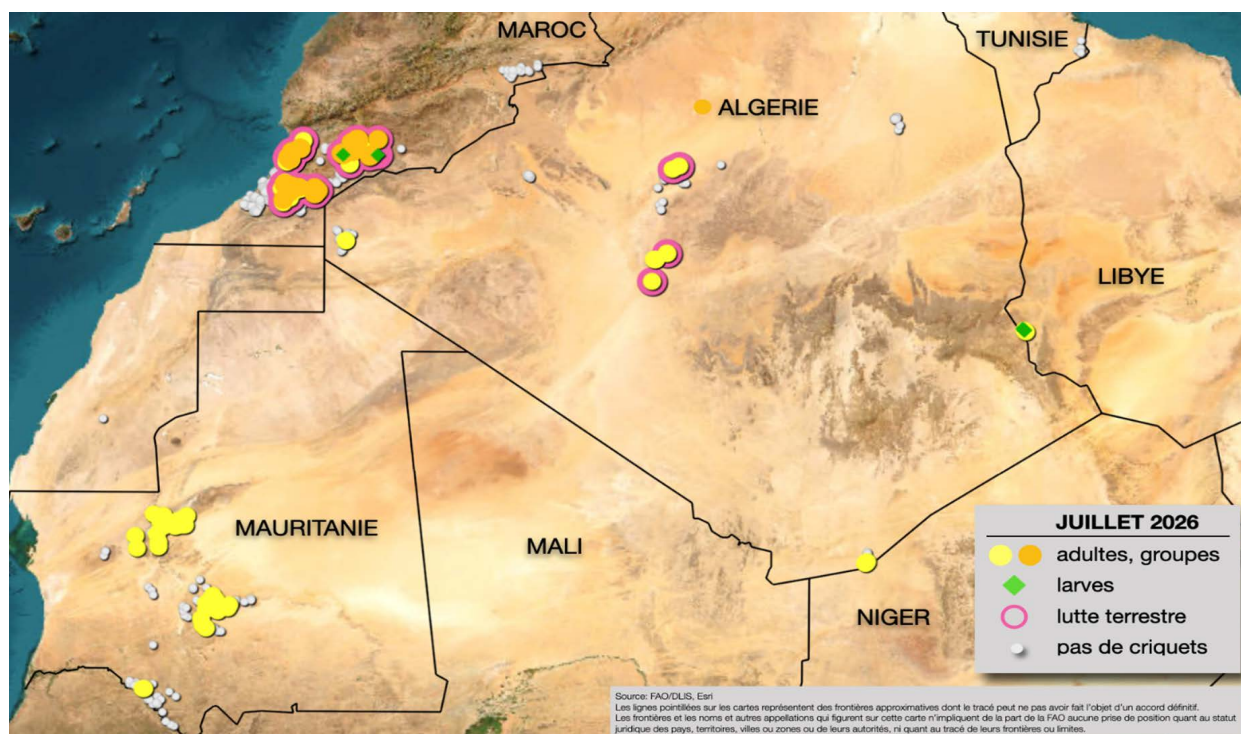


Figure 4.2. : Occurrence du Criquet pèlerin en région occidentale – Juillet 2026 (Source FAO/DLIS)

4.3. Prévisions

Les conditions éco-botaniques vont s'améliorer et devenir favorables au développement du Criquet dans certaines aires des pays de la ligne de front du Sahel. Des criquets en effectifs croissants pourraient être observés en Mauritanie, où la reproduction estivale devrait s'intensifier, de même que dans les autres pays de la ligne de front du Sahel (Mali, Niger, Tchad) suite aux pluies récentes. Une reproduction pourrait être en cours et continuer dans le sud de l'Algérie, en Libye et dans les autres pays du Sahel.

Les prospections devraient être renforcées dans toutes les zones de reproduction estivale du Sahel, ainsi que dans le sud de l'Algérie, en Libye et au Maroc. Des opérations de lutte préventive pourraient s'avérer nécessaires en Mauritanie, puis dans d'autres pays sahéliens.



V. Situation pastorale

Les conditions générales restent défavorables, avec de fortes disparités selon les zones agroécologiques.

- Zone pastorale : anomalies négatives, production limitée à environ 20 % du potentiel des cinq dernières années, sols nus visibles par endroits.
- Centre du Sahel : anomalies positives, végétation en progression sur l'ensemble de la bande pastorale.
- Zone agropastorale : plus de 60 % des surfaces présentent une biomasse supérieure à 200 kg/ha, mais la croissance demeure hétérogène, influencée par les conditions locales et les spécificités écologiques.

La disponibilité en herbe verte varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Dans certaines zones du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad, l'alimentation du bétail repose essentiellement sur le pâturage aérien et le tapis herbacé. Les stades végétatifs observés vont du sol nu à la levée, traduisant une évolution encore incomplète de la couverture végétale.

Concernant la mobilité pastorale, les mouvements sont actuellement orientés vers les enclaves et autres aires exclusivement pastorales, où la disponibilité en ressources fourragères est jugée plus favorable. L'abreuvement du cheptel est principalement assuré par les points d'eau de surface, avec un appui complémentaire fourni par les forages et les systèmes de pompage pastoral.

L'état corporel du bétail est évalué entre passable et bon, ce qui témoigne d'une situation relativement stable. Sur le plan sanitaire, la situation demeure calme. Les tensions liées aux conflits d'usage sont en nette diminution, grâce à une meilleure dispersion des concentrations pastorales. Toutefois, la sécurité reste une préoccupation majeure, avec des entraves persistantes à la mobilité des éleveurs et à l'accès aux ressources pastorales dans certaines zones.

Productivité de la biomasse

Au 31 juillet, dans les zones favorables des bandes agropastorale et pastorale, le développement des espèces herbacées reste variable selon les zones agroécologiques (figure 5.1) le Tchad et la partie orientale du Niger sont très en retard de croissance

de la végétation. Ce retard est observé au Mali et par endroit au Sénégal et en Mauritanie. Les graminées dominent avec des stades phénologiques allant de la levée avancée au tallage, tandis que les légumineuses évoluent entre la levée avancée et la ramification. Cette diversité traduit une dynamique végétative en cours, mais encore incomplète dans certaines régions.

Dans les zones ayant reçu de faibles précipitations, la phénologie des espèces est limitée. Les stades observés se concentrent principalement sur la germination et la levée, et les séquences sèches prolongées enregistrées dans ces zones compromettent l'homogénéité de la couverture végétale.

Le front de végétation (FV) affiche une progression significative, notamment dans la zone agropastorale où l'on observe une croissance importante de la production de biomasse. À l'échelle de la zone pastorale, environ 55 % du territoire présente une productivité supérieure ou égale à 100 kg/ha, ce qui constitue un indicateur encourageant pour la disponibilité fourragère (figure 5.2).

Dans les zones moins favorisées, l'alimentation du bétail repose essentiellement sur la masse fourragère résiduelle, qui reste relativement disponible malgré les contraintes hydriques. Cette ressource, bien que limitée, permet de maintenir une certaine stabilité dans la conduite du troupeau.

Les mouvements pastoraux continuent de s'orienter vers les enclaves et les aires de pâturage où les ressources sont encore accessibles. Cette mobilité stratégique témoigne de l'adaptation des éleveurs aux conditions sécuritaires, climatiques, écologiques et à la répartition spatiale des ressources.

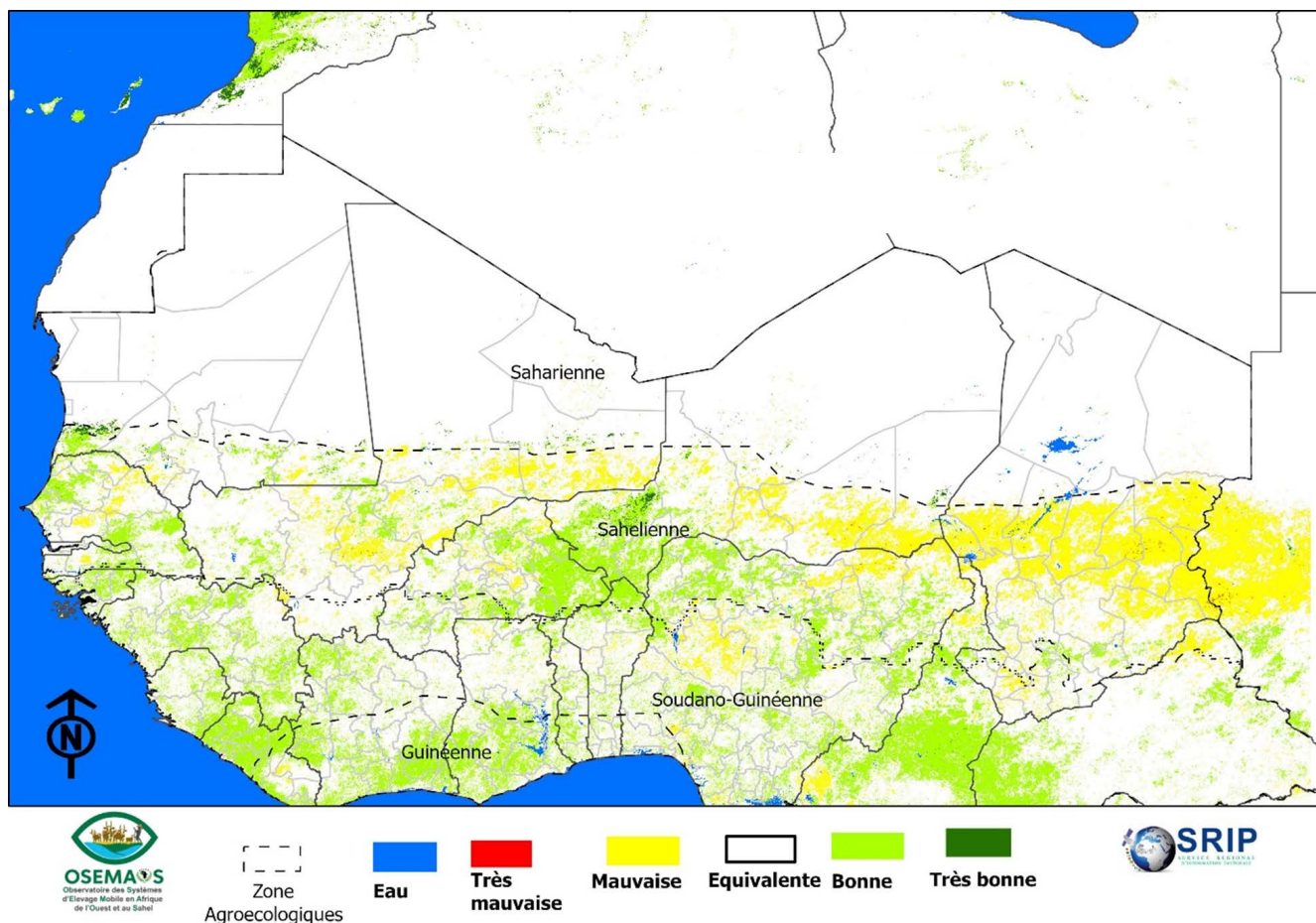


Figure 5.1. : anomalie standardisée de la Production de biomasse au 31 juillet 2026

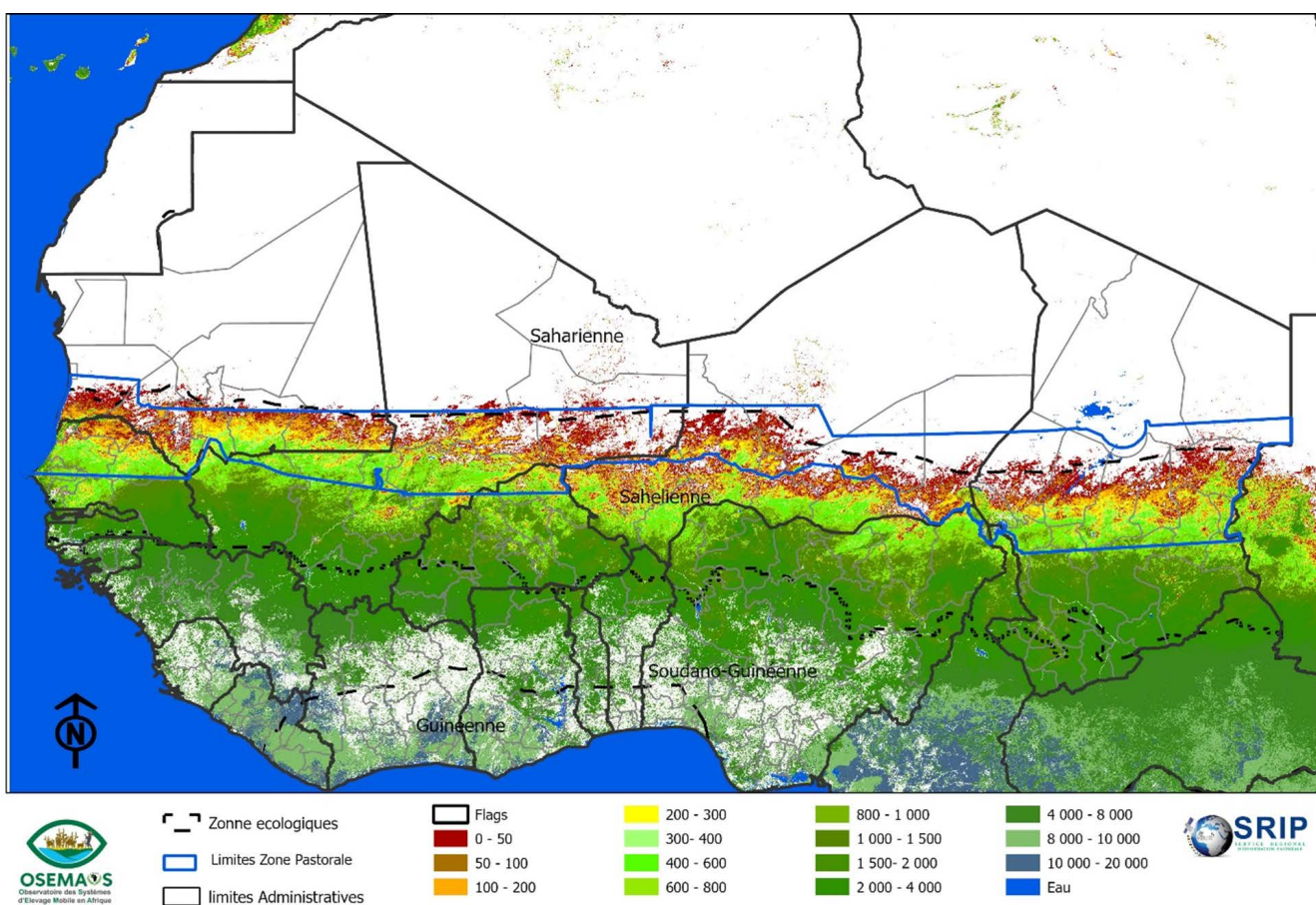


Figure 5.2. : production de biomasse en Kg MS. Ha-1 au 31 juillet 2026

Comparaison de la production de biomasse végétale au 31 juillet 2026

Au 31 juillet 2026, la production de biomasse végétale en Afrique de l'Ouest et au Sahel se distingue par une amélioration significative par rapport à l'année précédente (figure3) et à la moyenne des dix dernières années (figure4). Cette tendance favorable s'explique principalement par des conditions agroclimatiques propices, notamment une pluviométrie bien répartie et suffisamment abondante depuis le début de la saison des pluies. Les données issues des observations satellitaires et des systèmes agrohydrométéorologiques régionaux confirment une dynamique globalement positive, bien que des disparités subsistent entre les différentes zones.

Dans plusieurs zones, les rendements fourragers sont largement en dessous de ceux de l'année et de la moyenne de la moyenne des 5 dernières années, dans l'ensemble de la zone sahélienne excepté le l'ouest

du Niger, le Nord Nigeria, et le Nord sahélien de la façade atlantique, cette situation est relativement exceptionnelle. Les rendements fourragers de la zone soudano-guinéenne sont inférieurs aux références par endroits. Les faux démarrages, les installations tardives et les pauses pluviométriques ont limité le développement végétatif harmonieux. Les herbacées, qui constituent la principale ressource alimentaire pour le bétail, ne sont pas disponibles sur certains endroits. À ce stade de la saison, l'état des pâturages peut être considéré comme globalement contrasté. Les zones ayant bénéficié d'une pluviométrie favorable affichent un excédent fourrager appréciable, renforçant les perspectives de stabilité. Toutefois, une vigilance particulière reste nécessaire dans les zones déficitaires, où des mesures d'accompagnement ciblées pourraient s'avérer indispensables.

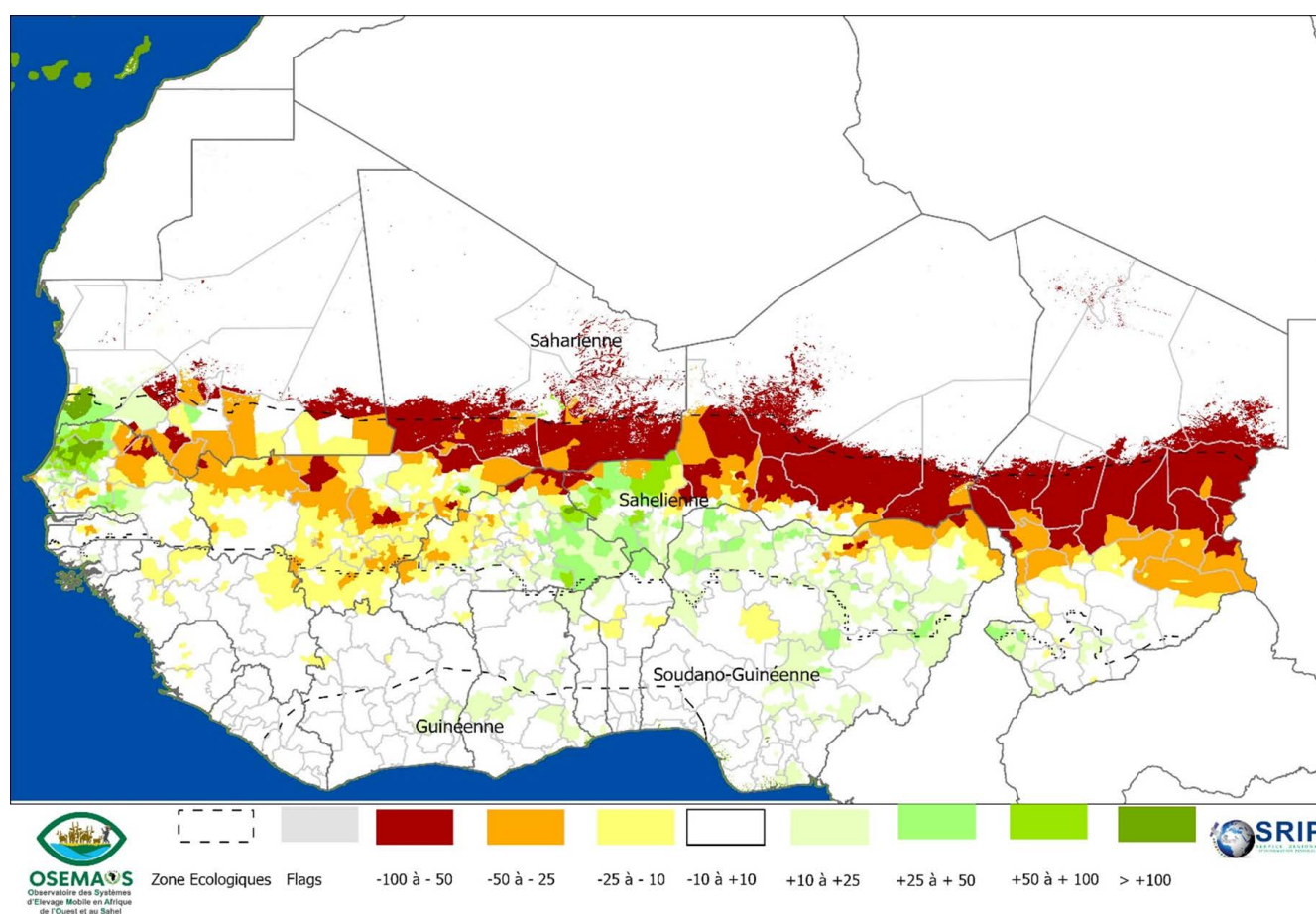


Figure 5.3. : comparaison de la production au 31 juillet 2026 par rapport à celle de l'année dernière

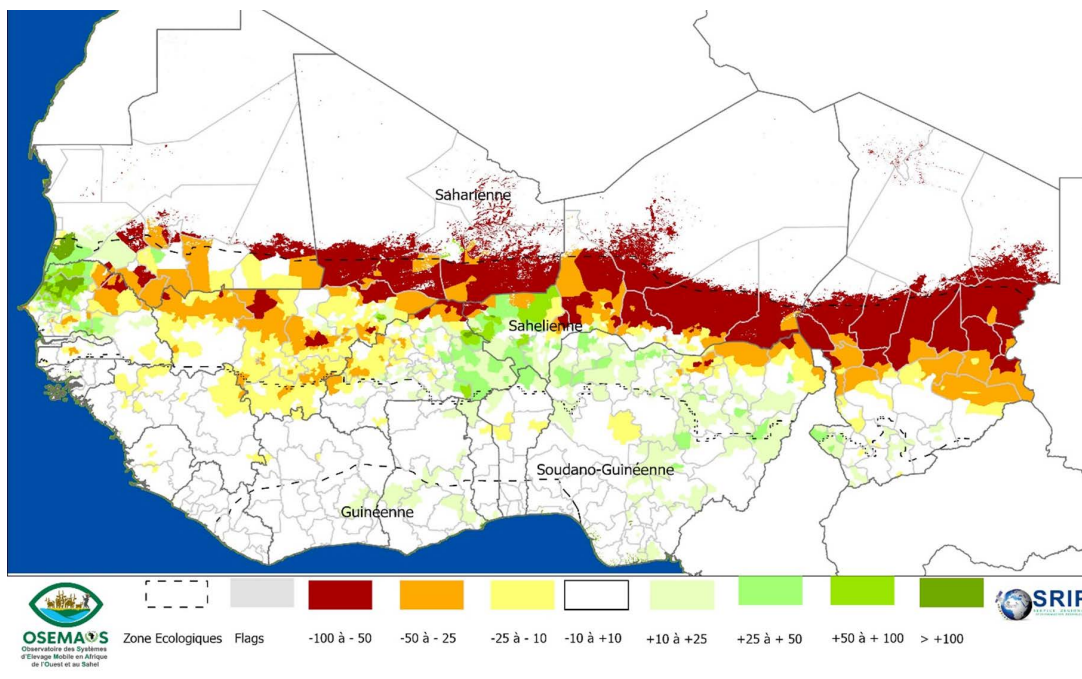


Figure 5.4. : comparaison de la production au 31 juillet 2026 par rapport à la moyenne de 5 dernières années

État de la végétation au 31 juillet 2026 en Afrique de l'Ouest

Au 31 juillet 2026, la dynamique de croissance de la végétation en Afrique de l'Ouest est globalement contrastée. La bande pastorale, qui présentait une couverture végétale quasi inexistante au 31 juin, affiche désormais plus de 20-40 % de son potentiel de croissance, traduisant une avancée significative du front de végétation au cours du mois. L'analyse de l'impact des conditions hydriques et climatiques indique que les cumuls saisonniers des précipitations, ainsi que leur répartition temporelle, n'ont pas été propices au développement des végétations cultivées et spontanées, notamment dans les sahéliennes et sahariennes. Ce qui n'est pas le cas dans la bande pastorale des pays du front sahélien. Ces disparités soulignent la nécessité d'un suivi agro-hydroclimatique renforcé afin d'anticiper les impacts potentiels sur les systèmes agropastoraux et la sécurité alimentaire régionale.

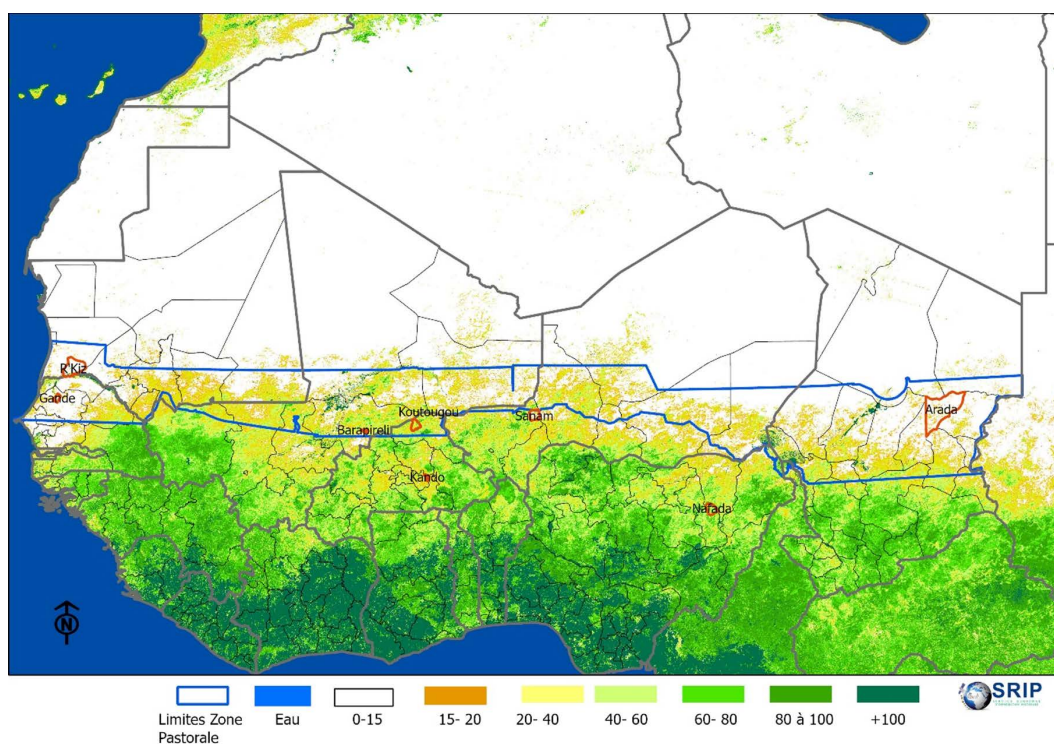


Figure 5.5. : Indice de Croissance Normalisé (ICN) par unité administrative pour la 3e décade de juillet 2026

Dynamique de la végétation au 31 juillet

Pour évaluer la dynamique de la végétation en Afrique de l'Ouest et au Sahel, il est essentiel de construire des profils comparatifs de l'indice de croissance normalisé (ICN). Ces profils intègrent les valeurs de l'année en cours, le maximum historique, la moyenne historique et le minimum historique. Les cartes ICN décennales permettent d'identifier des zones sensibles, appelées « Hot Spots » (HS), caractérisées par une dynamique végétative atypique, soit exceptionnellement favorable, soit préoccupante. Dans le cadre du présent bulletin, quatre unités administratives ont été sélectionnées pour illustrer ces contrastes : Tessekré Forage au Sénégal, Oualia au Mali, Solhan au Burkina Faso et Gangara au Niger.

- Tessekré Forage (Sénégal) présente un profil ICN aligné sur la moyenne absolue depuis le début de la saison jusqu'au 10 juin. Une légère amélioration a été observée pendant la période allant du 20 juin au 10 juillet. Les deux dernières décades de juillet ont marqué une chute de la croissance de la végétation qui frôle le minimum absolu. Cette situation traduit une dynamique végétative fortement déficitaire, représentative des zones déficitaires sur la façade atlantique du pays (voir figure 5.6a).

- Oualia (Mali) se distingue par un profil ICN aligné sur le maximum historique sur la même période. Cette évolution témoigne de conditions agroclimatiques exceptionnellement favorables à la croissance de la végétation, faisant de cette unité administrative, un exemple de performance végétative optimale (voir figure 5.6b).

- Gangara (Niger) constitue un cas particulier. Les précipitations ont été bonnes entre mai et juin, le profil ICN reste aligné sur le maximum historique. Une pause pluviométrique intervenue en juillet a provoqué un fléchissement la végétation pour s'aligner sur la moyenne. Cette situation suggère que les quantités de pluie, bien qu'importantes, ne suffisent pas à elles seules à expliquer la réponse végétative. Les déficits enregistrés durant les deux dernières décades de juillet semblent avoir eu un impact négatif durable sur la dynamique de la végétation (voir figure 5.6c).

- Solhan (Burkina Faso) illustre une dynamique stable pendant la période mai -juin. Après deux mois marqués par des précipitations abondantes et un profil ICN aligné sur le maximum, la situation s'est dégradée en juillet, entraînant un fléchissement du profil sur la moyenne historique. Ce retournement met en évidence la sensibilité de la végétation aux variations pluviométriques intrasaisonnières (voir figure 5.6d).

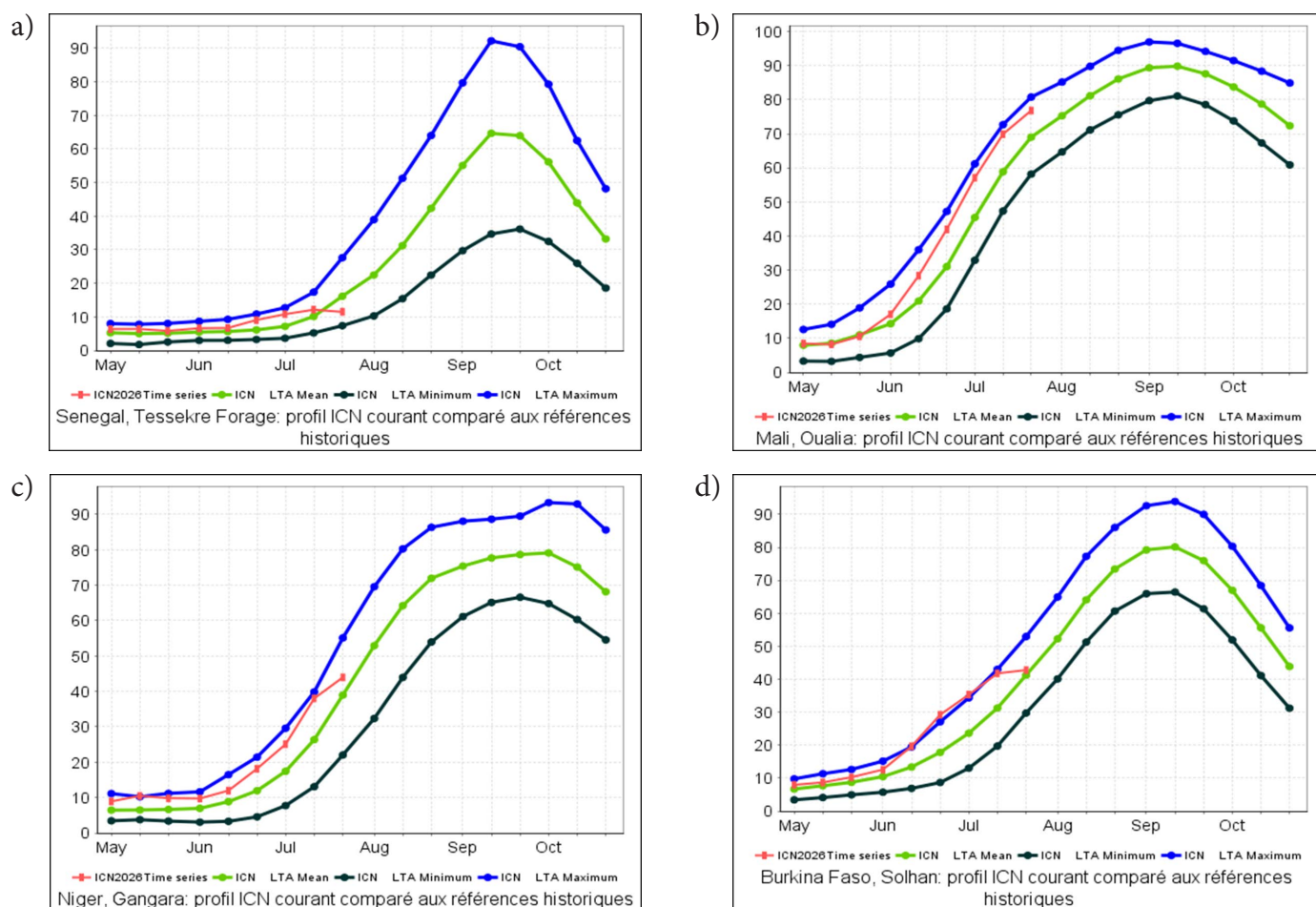


Figure 5.6. : Profils d'Indice de Croissance Normalisé (ICN) de la végétation par unité administrative au 31 juillet 2026



Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS)

Directeur de Publication : Dr IGuiguibaza-Kossigan Dayo, Directeur Général

Rédacteur en Chef : Dr Issa Garba, Chef du Département Gestion des Ressources Naturelles

Comité de rédaction : Dr Issaka Lona, Climatologue ; Dr Seydou Tinni Halidou, Climatologue/Météorologue; Hamatan Mohamed, Hydrologue ; Dr Agali Alhassane, Agronome ; Dr Idrissa H. Maiga, Entomologiste ; Dr Issa Garba, Pastoralite

Mise en page : Boubacar Mainassara Abdoul Aziz, Chargé de communication

Courriel : administration.agrhymet@cilss.int

© CILSS/AGRHYMET CCR-AOS (2026)



<http://agrhyment.cilss.int>

